

**DÉCLARATION LIMINAIRE DU CSA Travail Emploi**

**du 2 Février 2023**

Monsieur le Président,

Avant d’aborder les points mis à l’ordre du jour,

1- Désignation du secrétaire de l’instance

2- Présentation du rapport de l’IGAS portant sur l’évaluation de la fonction de « responsable d’unité de contrôle » dans le système d’inspection du travail (pour information et échanges)

3- Orientations 2023 en matière de formation (pour avis)

4- Impact budgétaire de la mise en œuvre du décret statutaire de juillet 2022 et des revalorisations indemnitaires (pour information et échanges)

5- Bilan CIA 2021 (pour information et échanges)

L’UNSA souhaite revenir sur les élections professionnelles dans les DDETS(PP) fixées dans un premier temps par vote électronique.

Malgré des listes électorales comportant des centaines d’erreurs, le Ministère de l’Intérieur a décidé de maintenir le scrutin mais cette fois-ci par vote à l’urne .

Le vote par correspondance n’a pas été prévu excluant de fait les agents qui se trouvaient en congé maladie, à temps partiel, en télétravail, en formation … De très nombreux agents n’ont ainsi pas pu voter.

Outre le fait que l’impossibilité de voter constitue une discrimination pour les agents en congé maladie par exemple, les élections avec des listes erronées n’a pas permis à certains agents de pouvoir voter car absent des listes électorales. Pour l’UNSA cela constitue un déni de démocratie, un manque de respect des agents et de leurs représentants. Comment mesurer l’audience et de la représentativité syndicale dans ces conditions ?

**La question de la sincérité du scrutin se pose mais aussi celle de la notion d’égalité. Cela démontre aussi que pour le Ministère de l’Intérieur, le dialogue social n'est manifestement pas sa priorité.**

L’UNSA souhaite également intervenir sur la réforme des retraites qui prévoit le report de l’âge légal de 62 à 64 ans et l’accélération de l’augmentation de la durée de cotisation.

 Force est de constater que cette réforme fait l’unanimité contre elle. Malgré les efforts de « pédagogie » du gouvernement, les agents ont bien compris qu’ils allaient devoir travailler plus.

L’UNSA est farouchement opposées à cette réforme car elle va frapper de plein fouet l’ensemble des salariés. Plus particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, celles et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas reconnue. Il va aggraver la précarité de ceux qui ne sont déjà plus en emploi avant leur retraite. Elle va renforcer les inégalités femmes-hommes.

Pour tenter d'expliquer ce projet de réforme injuste, brutale et inutile, Stanislas Guérini,

Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique a envoyé une vidéo à tous les agents publics via leur adresse mail personnelle. L’UNSA condamne l’utilisation abusive des données personnelles des agents pour promouvoir cette réforme et a saisi la CNIL. Malgré les journée de grève du 19 et 31 janvier qui ont rassemblés des millions de personnes dans des manifestations, le gouvernement reste sourd au rejet exprimé par la totalité des organisations syndicales et l’immense majorité des citoyens. L’UNSA appelle solennellement le Ministre du Travail qui porte cette réforme, d’abandonner ce projet de report de l’âge de retraite car cette mesure punitive pour les salariés et les agents n’est de surcroit pas utile économiquement.

De plus, dans le contexte de hausse des prix généralisée : produits alimentaires, assurances, loyers, énergie, carburants, péages …., la colère sociale risque de se renforcer.

L’UNSA alerte depuis plusieurs mois déjà sur la nécessité d’augmenter les salaires car de plus en plus d’agents éprouvent des difficultés. Depuis 2010, leur rémunération a perdu 14,7 % de sa valeur et [la revalorisation de 3,5 % l’année dernière](https://www.lagazettedescommunes.com/816463/point-dindice-la-revalorisation-de-35-entre-dans-le-vif-du-sujet/) est nettement insuffisante au regard de l’inflation.

L’UNSA plaide pour un réinvestissement significatif dans les services publics, bien commun, ciment de notre modèle, porteur d’avenir pour notre pays et celui de nos enfants.

L’UNSA ITEFA vous remercie de votre attention.